



DIRECT ENERGIE me doivent de l'argent qu'ils ne remboursent pas !

Par **Alkyss**, le **12/10/2010** à **17:56**

Je viens à vous car j'ai résilié mon abonnement depuis mai à Direct-Energie. Les raisons sont diverses :

- Prélèvements sans facturation web ou courrier.
- Facturation non régulière.
- Estimation réellement abusive !
- Service téléphonique complètement INCOMPETENT qui se permet même de vous envoyer chier !

Résultat ? Ils me doivent plus de 400 euros et rien y fait, depuis mai c'est le silence radio, et lorsque je les appel c'est les mêmes réponses "c'est en cours de traitement".....

J'ai mis mon dossier cet été aux mains d'UFC que choisir, mais leur lettre restent sans réponse. La dernière lettre leur donnait 15 jours à daté du 21 septembre. Sans nouvelles de leur part cela voudrais dire qu'ils ne veulent pas régler ça à l'amiable. Il est bien évident qu'ils ne le veulent pas ! Mais les 15 jours étant écoulés je n'ai pas non plus de nouvelles d'UFC que choisir. Et je n'ai pas forcément le temps de passer les voir pour les pousser.

Que dois-je faire ??????????????????????